

CAP Accompagnant éducatif petite enfance

Académie de Poitiers - Rentrée 2026

Information générale

Les établissements d'accueil

Lycée professionnel Simone SIGNORET - 36 rue Malabry – BP40 - 79301 BRESSUIRE CEDEX

Contact : 05-49-80-37-00 – Site : www.genevoix-signoret-vinci.fr

Lycée professionnel Les Terres Rouges- rue Jean Moulin- 86400 CIVRAY

Contact : 05 49 87 04 50 – site : LP Les Terres Rouges

Objectifs et contenu de la formation

Le titulaire du **CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance** est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant. Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

Le titulaire du CAP Accompagnement éducatif petite enfance peut exercer son activité professionnelle :

- en établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : multi-accueil, crèches collectives, haltes-garderies, jardins d'enfants ou autres structures d'accueil spécialisé des jeunes enfants ;
- en école maternelle ;
- en accueil collectif de mineurs (ACM) ;
- à son domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale) ;
- en maisons d'assistants maternels (MAM) ;
- au domicile des parents, comme salarié d'employeur particulier ou d'organismes de services à la personne).

La formation comprend 14 semaines de Périodes de formation en milieu professionnel, réparties dans au moins deux contextes d'exercice professionnel différents, l'une de ces périodes doit être réalisée obligatoirement auprès d'enfant de moins de 3 ans.

Les candidats doivent satisfaire aux conditions de vaccination et autres exigences du milieu professionnel d'exercice conformément à la réglementation en vigueur

Poursuites d'études

Un candidat titulaire du CAP Accompagnant éducatif petite enfance peut prétendre à aller vers un certificat de spécialisation aide à domicile, de poursuivre des études vers le Bac pro Accompagnement soins et services à la personne, vers le Bac pro Animation enfance et personnes âgées et d'accéder au DEAP, diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture.

Pour plus d'information, contacter l'établissement d'accueil et consulter [la fiche dédiée](#) sur le site Onisep.fr

CAP Accompagnant éducatif petite enfance

Académie de Poitiers - Rentrée 2026

Procédure de candidature

- Recrutement académique
- Minimum niveau 3^e

1. Démarches candidat :

- Complète la fiche de candidature (page 3 et 4) ;
- Fait signer cette fiche par ses parents ou son responsable légal ;
- Participe à un entretien avec l'établissement d'accueil, qui aura lieu :
 - le 13 mai 2026 (Civray)
 - le 20 mai 2026 (Bressuire).

2. Démarches de l'établissement d'origine

- Le professeur principal et le chef d'établissement remplissent la fiche de positionnement (page 5) ;
- Ils vérifient que le dossier est complet (bulletins de 4^e et de 3^e ou bulletins scolaires des deux dernières années de scolarité) ;
- Pour la demande pour le lycée professionnel Simone Signoret : le dossier est envoyé au lycée professionnel Simone Signoret (Cf. adresse en page 1) avant le 7 mai 2026.
- Pour la demande pour lycée professionnel Les Terres Rouges : le dossier est envoyé sur l'adresse iio.ia86@ac-poitiers.fr avant le 5 mai 2026

3. Saisie de la demande

Pour que le vœu soit traité dans l'application Affelnet-Lycée¹, il doit être enregistré suivant l'une de ces **deux modalités** :

- Soit l'un des responsables légaux saisit cette demande dans le **service en ligne orientation**, disponible dans le portail des « Scolarité Services ». Pour plus d'informations, se renseigner auprès de l'établissement d'origine.
- Soit l'établissement d'origine de l'élève saisit le vœu directement dans l'application **Affelnet-Lycée**, avant la date butoir de fermeture académique communiquée par le rectorat.

Le dossier préalable de candidature ne se substitue en aucun cas à l'enregistrement informatique de la demande dans Affelnet-Lycée.

Il est **fortement recommandé** aux candidats d'émettre plusieurs vœux dans le cadre de leur orientation.

4. Décision

- **La décision d'affectation** est prononcée par l'IA-DASEN du département concerné, à l'issue **d'une commission départementale d'affectation**.
- Le candidat et ses responsables légaux ont accès aux résultats de l'affectation **en juin 2026** sur le **service en ligne orientation**.
- Ils reçoivent par courrier la notification d'affectation.
- Ils doivent ensuite procéder à l'inscription dans l'établissement, aux dates communiquées par celui-ci.

¹ (Affectation des Élèves par interNET). Cette application nationale permet de recueillir les vœux des familles et les autres informations prises en compte pour l'affectation en lycée, dans un objectif de mixité sociale, de transparence et d'équité. Le directeur académique des services de l'Éducation nationale s'appuie sur une application, Affelnet-lycée, pour décider de l'affectation des élèves à la fin de la classe de 3^e.

CAP Accompagnant éducatif petite enfance

Académie de Poitiers - Rentrée 2026

Fiche de candidature

Partie à remplir par le candidat

NOM (en lettres capitales)		Prénoms	
Date de naissance		G ☐ F ☐	
NOM de la (des) personne(s) responsable(s) (père, mère, tuteur)			
Adresse			
Code postal		Ville	
Téléphone		Courriel	
Nom et adresse de l'établissement fréquenté en 2025-2026			
Classe fréquentée en 2025-2026			
Classe fréquentée en 2024-2025			
Demande déjà effectuée en 2024-2025	☐ oui ☐ non		
	Langue vivante 1		
	Langue vivante 2		
Autre(s) information(s) : Régime demandé en cas d'affectation		Internat ☐ Demi-pension ☐ Externat ☐	

Les pièces obligatoires à fournir avec la fiche de candidature :

- Bulletins trimestriels de 4^e et de 3^e (ou bulletins scolaires des deux dernières années de scolarité)

CAP Accompagnant éducatif petite enfance

Académie de Poitiers - Rentrée 2026

Parcours Avenir - Expériences diverses (stages, associations, bénévolat, loisirs, culture sport...)

Dates	Types d'entreprises ou établissements

Date :

Signature de l'élève,

Signature des parents ou
du responsable légal,

Rappel de la date butoir d'envoi de la fiche de candidature :
avant le 5 mai 2026 pour le LP de Civray
avant le 7 mai 2026 pour le LP de Bressuire

CAP Accompagnant éducatif petite enfance

Académie de Poitiers - Rentrée 2026

Fiche de positionnement

Partie à remplir par l'établissement d'origine

NOM et prénom du candidat :

Capacités requises	Favorable	Réservé
Travailler en équipe, en groupe (coopérer, adhérer, participer)		
S'exprimer à l'oral dans une relation de communication (dialogue, échanges, écoute, respect des autres...)		
Effectuer un travail ou une tâche avec soin et précision		
Faire preuve d'autonomie et d'initiative		
Respecter les règles de vie en collectivité		

Appréciation du professeur principal après consultation de l'équipe pédagogique

Date :

signature du professeur principal

Avis du chef d'établissement d'origine pour la formation demandée

Très Favorable

Favorable

Réservé

Date :

Cachet et signature